

Formation au métier d'interprète

Renseignements et inscriptions :

GRETA-CFA de Mayotte

LPO des métiers des goûts et des saveurs
Kawéni, Route de la SPPM
97600 MAMOUDZOU
📞 02 69 61 08 03
✉️ greta@ac-mayotte.fr
🌐 <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

Référent pédagogique : M. Éric MONTBRUN

✉️ eric.montbrun@ac-mayotte.fr

Coordonnateur de l'action : Mme Rafidati BOURAHIMA

✉️ rafidati.bourahima@ac-mayotte.fr

Référente administrative : Mme Julie MENDY

✉️ greta@ac-mayotte.fr

Public concerné : Agents du CHM volontaires pour un repositionnement professionnel sur le métier d'interprète au sein du CHM

Prérequis : Avoir confirmé auprès du service RH du CHM son engagement sur le repositionnement professionnel proposé.

Modalités et délai d'accès : Transmission des inscrits par le service RH du CHM au plus tard 1 semaine avant le début de la session.

Modalités pédagogiques :

- ✓ Format : séances en présentiel. Le principe d'une alternance entre formation en centre et retour au poste de travail est retenu. Les temps de formation sont proposés sur 3 jours consécutifs : les mardi, mercredi et jeudi.
- ✓ Lieu de formation : siège du GRETA-CFA (LPO de Kaweni)
- ✓ Durée : 280 heures / stagiaire réparties en 40 jours de formation
- ✓ Horaires : 8h à 12h / 13h à 16h
- ✓ Nombre de participants : 30 bénéficiaires répartis par groupe de 10 stagiaires
- ✓ Intervenants : Formateurs/trices spécialisé(e)s en interprétariat français / shimaoré

Tarif et financement :

3 304 € par stagiaire pour le parcours de la formation.

Action de formation financée par le CHM.

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet : <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

Finalité : Permettre aux bénéficiaires, actuellement essentiellement ASH, d'acquérir les compétences attendues pour une réelle aptitude à la mission d'interprète dans sa « juste place » au sein de la relation entre le professionnel de santé et le patient.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les savoirs nécessaires afin de pouvoir établir une proximité avec les soignants
- Acquérir les compétences « métiers » propre au métier d'interprète en milieu hospitalier
- Maîtriser la langue française afin de pouvoir traduire et interpréter avec fiabilité les situations vécues afin de les retranscrire
- Savoir adopter les attitudes et comportements adaptés en situation d'interprétariat dans la diversité des contextes pouvant être rencontrés
- Maîtriser les enjeux de ce nouveau métier et être pleinement conscient des responsabilités inhérentes à celui-ci

Contenu :

6 « focus métiers » relatifs aux compétences techniques, et 5 thématiques de vocabulaire proposées seront abordés, avec pour double objectif :

- Le travail de mise en situation / jeux de rôle : l'acquisition du savoir être par l'expérimentation
- La maîtrise du vocabulaire (l'accueil, les ressentis etc..) issu des mises en situation

Les 6 « Focus métier » pour l'acquisition de compétences techniques spécifiques :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :

M. Arichadou ALI MARI

0639 28 04 65

✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com

Le GRETA-CFA est référencé DATADOCK, certifié QUALIOPI et détenteur du label EDUFORM qui garantit la qualité de ses prestations.

- 1- Les compétences de l'interprète en milieu hospitalier : Confidentialité, neutralité, concentration, reformulation.
- 2- La gestion du stress : Quels relais pour en parler au sein du CHM ?
- 3- La maîtrise de l'échange : le langage non verbal, savoir pondérer le rythme et la nature des propos.
- 4- La gestion des situations conflictuelles, agressives, douloureuses.
- 5- Les missions et fonctions au sein du CHM : se repérer dans les postes et responsabilités.
- 6- Connaissance de l'anatomie et des pathologies

Les 5 thématiques de vocabulaire :

- 1- L'accueil : Quoi – Pourquoi le patient est-il arrivé au CHM ?
Objectifs : Je permets au professionnel soignant d'identifier les causes qui amènent au CHM : accident, incident, maladie connue du patient, maladie inconnue, les traitements en cours, etc.
- 2- Comment prendre en compte la situation à traiter ?
Objectifs : Je suis en capacité de restituer au professionnel soignant le ressenti et l'état d'esprit du patient dans divers contextes : quand il arrive au CHM, à l'annonce d'une opération ou des conséquences d'un traitement, etc. Les sentiments exprimés / les symptômes et degrés de la douleur.
- 3- Comment – où intervenir médicalement : identifier et nommer pour un diagnostic précis
Objectifs : je sais situer, nommer les parties du corps et les pathologies qui peuvent être associées pour aider au diagnostic du personnel soignant. J'aide le patient à préciser ses propos. Je sais traduire les mouvements, postures, ...
- 4- Comment - quand un parcours d'hospitalisation du patient se met en place :
Objectifs : J'accompagne le patient dans la compréhension de son quotidien à l'hôpital. J'accompagne le personnel soignant dans les consignes données et leurs applications :
 - Repas, hygiène, dans le prolongement de l'acte médical ou de sa préparation, être en capacité d'être l'interprète des consignes et conseil du personnel infirmier ou du médecin.
 - Les traitements, la préparation, les conséquences d'une opération.
 - La sortie, la suite à donner, ...

- 5- Comment prononcer un diagnostic grave, l'annonce du pire :
- Objectifs : Je suis en capacité pour le patient et pour moi-même de comprendre et de dire les ressentis dus à l'impact psychologique d'une annonce dramatique :
- je sais trouver les mots pour annoncer une fin de vie
 - je suis en mesure de faire preuve d'empathie mais d'évaluer une proximité à juste distance.
 - Je suis en mesure de questionner et d'échanger avec un personnel soignant au sujet de l'impact psychologique de situations extrêmes vécues dans ma mission d'interprète.

Méthodes pédagogiques : Alternance entre pédagogie interactive (jeux de rôles et mises en situation) et temps de formalisations (apports théoriques).

La pédagogie développée reprend principalement l'approche du « *Théâtre Forum* » conceptualisée par Augusto BOAL. Cet outil est reconnu efficace pour la compréhension et la recherche de solutions à des situations problèmes.

Supports techniques et pédagogiques : Salle banalisée, matériel audiovisuel, supports polycopiés.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Questionnaire d'autoévaluation
- Test de connaissance
- Entretien individuel avec un membre de la direction du CHM

Sanction de la formation : Attestation d'acquisition des compétences.

Passation du DELF (Diplôme d'Étude de Langue Française) pour les agents qui le souhaitent.

Résultats des sessions réalisées :